

CONSULTATION NATIONALE (N° 2016/G2/121)

La STEG se propose de lancer une Consultation Nationale N°2016/G2/121 ayant pour objet :

L'ACQUISITION DE DEUX (02) ONDULEURS EN LIGNE 30 KVA.

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation nationale sont invités à prendre contact directement avec :

**LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
DEPARTEMENT LOGISTIQUE / DIVISION APPROVISIONNEMENTS GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE, 1005 EL OMRANE - TUNISIE
TEL : 71 959 933 POSTE 15 45**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG sous double enveloppes fermées et cachetées (contre décharge) à l'adresse suivante:

**MADAME LA DIRECTRICE CHARGÉE DE LA
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE, 1005 EL OMRANE – TUNISIE**

CONSULTATION NATIONALE N°2016/G2/121 : « ACQUISITION DE DEUX(02) ONDULEURS EN LIGNE 30 KVA »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).
- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).
- Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 25 Mai 2016**.

NB : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.